



Article | 23 juin 2020



## La protection de l'enfance espère des vacances

Après trois mois d'épidémie, des possibilités de congés se dessinent enfin, pour les enfants protégés ainsi que pour les professionnels. Mais les centres de vacances disponibles et les "colos apprenantes" annoncées suffiront-ils à offrir le répit attendu ?

Chercher sa crème solaire, plutôt que son gel hydroalcoolique : cette relaxante activité pourrait faire rêver les acteurs de la protection de l'enfance, en ce début d'été. Après de longues semaines de confinement, de consignes strictes et de contraintes sanitaires, les vacances paraissent tomber à pic, pour les jeunes comme pour les professionnels qui les suivent. La détente au soleil, hélas, n'est pas encore acquise pour tous.

### Les assistants familiaux inquiets

« *Les assistants familiaux sont très inquiets* », alerte ainsi Marie-Noëlle Petitgas, la présidente de l'Anamaaf, une association qui les rassemble avec les assistants maternels et les

accueillants familiaux. « Généralement, nos professionnels essaient de prendre deux ou trois semaines de congé : les enfants sont alors envoyés en relais chez un collègue, ou bien dans un centre de vacances. » Mais ces deux solutions, mi-juin, semblaient encore compromises.

« Nous avons toutes beaucoup souffert avec le confinement, et les relais, on n'en veut pas », confirme Annick Moine, présidente de la Fédération nationale des assistants familiaux (Fnaf). L'épuisement des professionnels est tel qu'elle recense déjà 150 démissionnaires parmi ses quelque 3 000 adhérents... Quant aux centres de vacances, qui peuvent être sollicités par les départements, « ils ne tournent pas encore à plein régime », s'inquiète Marie-Noëlle Petitgas. Annick Moine, elle-même, n'a toujours aucune solution, pour le répit de trois semaines qu'elle espère cet été. « Pourtant, il nous faut du repos. Quant aux enfants que nous accueillons, ils ont été énormément perturbés ! »

## Réouverture des colos

Le dernier Conseil de défense et de sécurité nationale convoqué face à la pandémie a au moins pu susciter une détente : à compter du 22 juin, l'ouverture des centres de vacances est de nouveau possible, « dans le respect de règles sanitaires strictes » comme l'a précisé Matignon.

Il reste à espérer que le principe de distanciation physique ne réduira pas, drastiquement, le nombre de places disponibles. « Cela fait près de dix jours que les organismes de vacances connaissent ces conditions de réouverture », témoigne Joseph Hernja, directeur de l'appui aux établissements chez Action enfance. « Et près d'un tiers de nos partenaires, souvent les plus petits, ont préféré annuler les séjours cet été. Quant aux gros, certains réduisent leurs capacités d'accueil. »

## Des « vacances apprenantes »

Un autre bol d'air a aussi été évoqué, dès le 12 juin, par le secrétaire d'État Adrien Taquet et le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer : le dispositif des « vacances apprenantes » sera également ouvert en priorité aux jeunes de l'aide sociale à l'enfance. Pour les faire profiter des « écoles ouvertes » cet été, ainsi que des « colos apprenantes », deux millions d'euros ont été dégagés par le ministère des Solidarités.

## Un dispositif à relayer

« Les enfants ont besoin de souffler et de s'oxygéner », apprécie Fabienne Quiriau, la directrice générale de la Cnape, qui a plaidé pour que ce dispositif ait « une approche très ludique », au-delà du nécessaire rattrapage scolaire. Elle regrette, au passage, que les intermittents du spectacle désœuvrés n'aient pas été invités à s'investir auprès des enfants protégés. Mais, au nom des associations, elle espère maintenant « que ce dispositif des vacances apprenantes sera connu de tous, et que les collectivités s'en feront bien le relais ! »

Du côté des établissements publics, on apprécie cet effort d'articulation entre protection de l'enfance et Éducation nationale, « dont les partenariats ont encore manqué pendant le confinement », estime Jeanne Cornaille, la déléguée nationale du Gepso. Encore craint-elle, une fois de plus, « un décalage entre la volonté nationale et la mise en œuvre du dispositif au niveau local »... Et si elle se réjouit du dispositif de vacances apprenantes, il arrive, selon elle, « un peu tard ».

## L'équation des vacances

À vrai dire, à Action enfance, les équipes ne l'ont guère attendu pour chercher à résoudre

l'équation des vacances. « *Après cette période compliquée, il fallait que nos éducateurs puissent prendre des congés, tout en offrant aux enfants des vacances de qualité* », énonce Joseph Hernja, qui a animé une cellule de coordination pour rechercher collectivement des solutions.

Qui ont été trouvées, peu ou prou, malgré toutes les incertitudes du déconfinement. Ici, un organisme de vacances organisera sa colonie au sein même d'un des villages d'enfants de l'association. Là, un conseil départemental fournira lui-même des lieux de villégiature, pour rester dans le rayon des 100 km qui s'imposait encore en mai... « *Nos 14 établissements ont ainsi trouvé des solutions très diversifiées !* »

## Informations préoccupantes

De même, au Foyer de l'enfance du Bas-Rhin, les vacances locales ont été privilégiées cette année, « *compte tenu de contraintes sanitaires encore très présentes* », justifie la directrice, Virginie Girardot. Les solidarités entre les équipes, nées du confinement, aboutissent également à des mutualisations inédites pour organiser deux camps... « *Ce choix de la proximité, avec les établissements et avec les familles, revient souvent cet été* », commente la déléguée nationale Jeanne Cornaille.

Mais pour tout dire, la saison estivale est souvent tendue, pour les foyers qui accueillent les enfants en urgence – tandis que d'autres établissements ferment leurs portes. « *Et, en ce moment dans le Bas-Rhin, les informations préoccupantes commencent à flamber* », s'inquiète enfin Virginie Girardot. Le confinement devrait encore peser, cet été, sur la protection de l'enfance.

 **Olivier BONNIN**

## SOURCES

- **Le communiqué sur les "vacances apprenantes"**